

# LE TRACÉ ET SES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS

Le Département de la Seine-Saint-Denis et la RATP réalisent ce projet qui se traduira par :

- > la modernisation de la portion existante entre Bobigny et Noisy-le-Sec,
- > la création de la ligne entre Noisy-le-Sec et Fontenay-sous-Bois,
- > l'amélioration des espaces publics le long du tracé.

## 1 LA CRÉATION D'UNE STATION DE RÉGULATION À BOBIGNY-PABLO PICASSO

Située au cœur du pôle de transports (métro et gare routière), elle permettra d'opérer la gestion du trafic du tramway entre l'ouest et l'est de la ligne. Sa création est accompagnée d'une reconfiguration du quartier "Coeur de Ville", pilotée par la commune de Bobigny.

## 2 LE RÉAMÉNAGEMENT RUE JEAN JAURÈS À NOISY-LE-SEC

Le T1 sera en double sens sur toute la rue. Une portion de la rue Jean Jaurès sera aménagée en aire piétonne afin de dynamiser le centre-ville commerçant et de le rendre plus paisible.

## 3 LA TRAVERSÉE DE LA PLACE CARNOT À ROMAINVILLE

Les trottoirs seront élargis et les traversées sécurisées, pour faciliter le déplacement des piétons et des personnes à mobilité réduite. La place deviendra un pôle d'échanges majeur avec la ligne 11 du métro qui permet une liaison directe vers Paris (à 13 minutes de République).

## 4 LE FRANCHISSEMENT DE L'A3

Un pont de 27,5 mètres de large sur 50 mètres de long a été construit au dessus de l'A3 pour permettre de relier Montreuil et Romainville. La circulation sera répartie avec le pont Branly pour fluidifier le trafic.

## 5 CONSTRUCTION D'UNE AVENUE PAYSAGÈRE

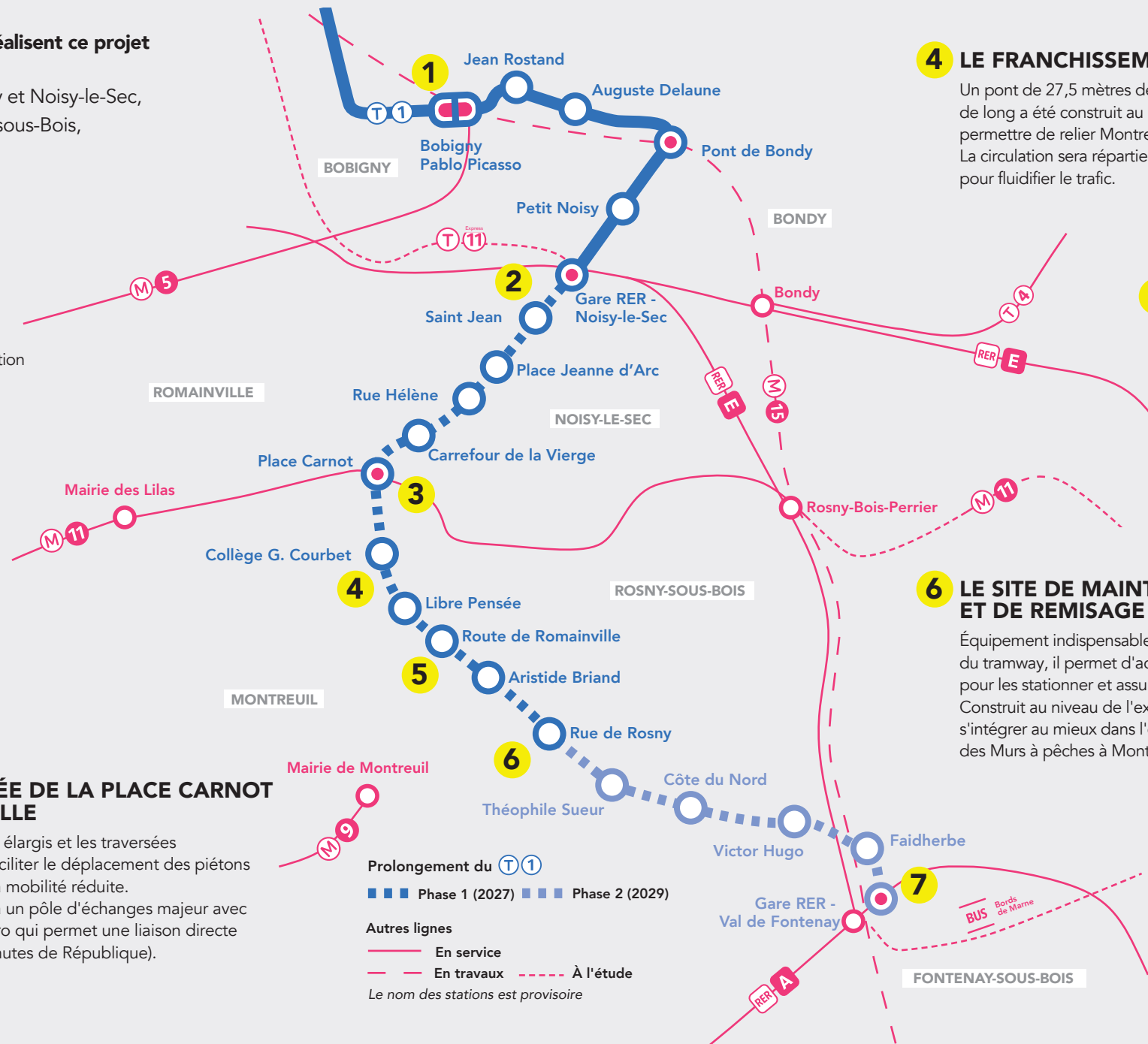
L'ex-A186 qui isolait le nord de Montreuil a été démolie pour laisser place à une avenue paysagère. Cette avenue garantit une cohabitation optimale entre les différents modes de déplacement.

## 6 LE SITE DE MAINTENANCE ET DE REMISAGE (SMR)

Équipement indispensable au fonctionnement du tramway, il permet d'accueillir les rames pour les stationner et assurer leur maintenance. Construit au niveau de l'ex-A186, il est pensé pour s'intégrer au mieux dans l'environnement des Murs à pêches à Montreuil.

## 7 LE TERMINUS À FONTENAY-SOUS-BOIS

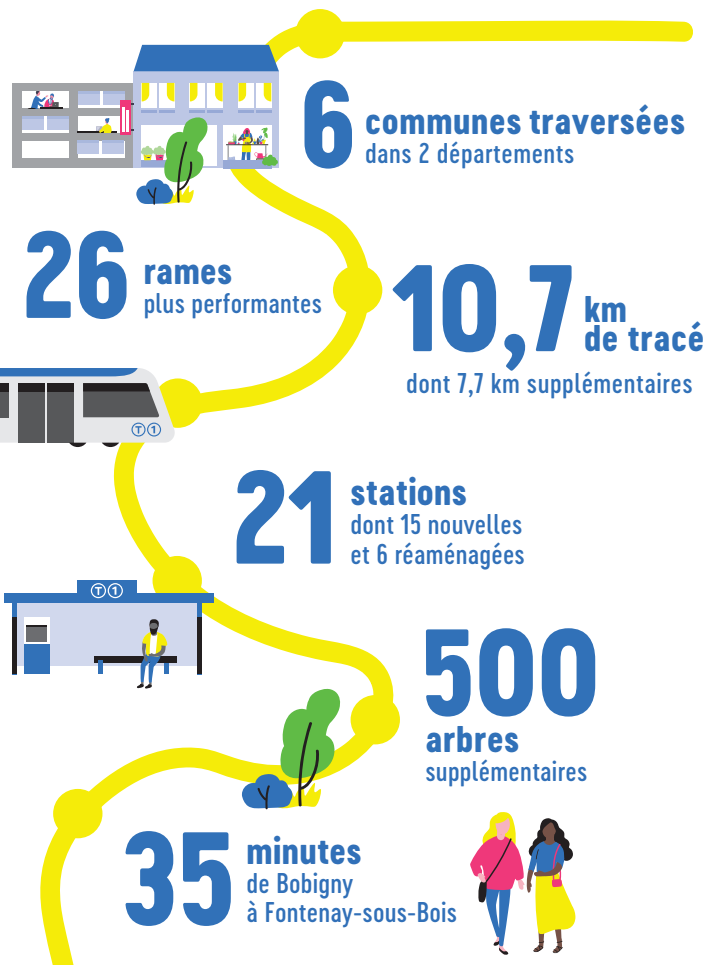
Il permet l'accès à la gare de Val de Fontenay et les correspondances avec les RER A et E. Le chemin piétons qui conduit à la gare a été entièrement réaménagé pour offrir un environnement plus agréable.



# LES GRANDES LIGNES DU PROJET



# LES CHIFFRES-CLÉS



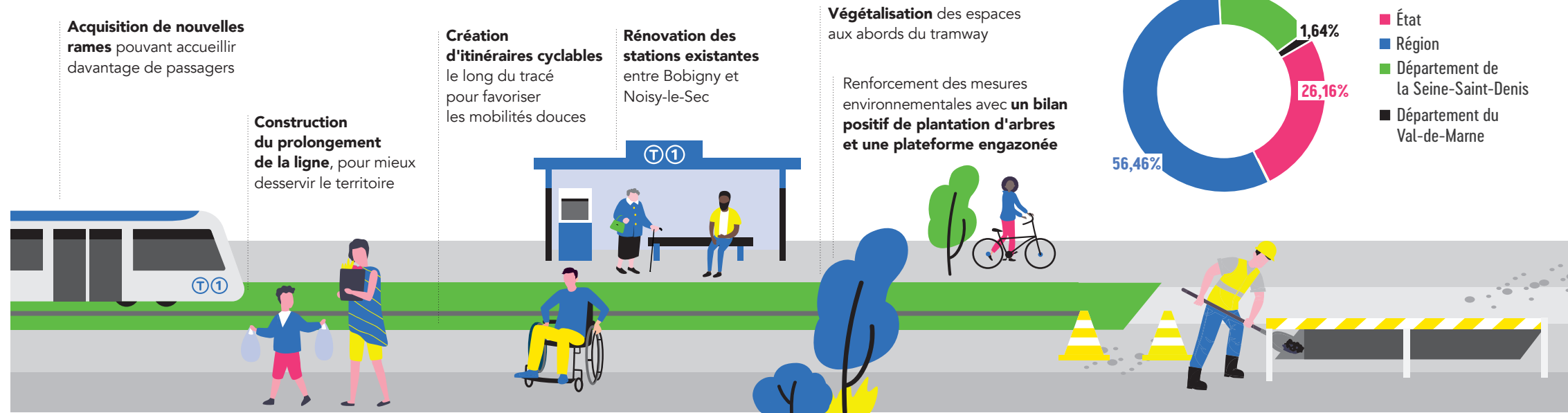
## DE NOMBREUSES CORRESPONDANCES

AVEC...

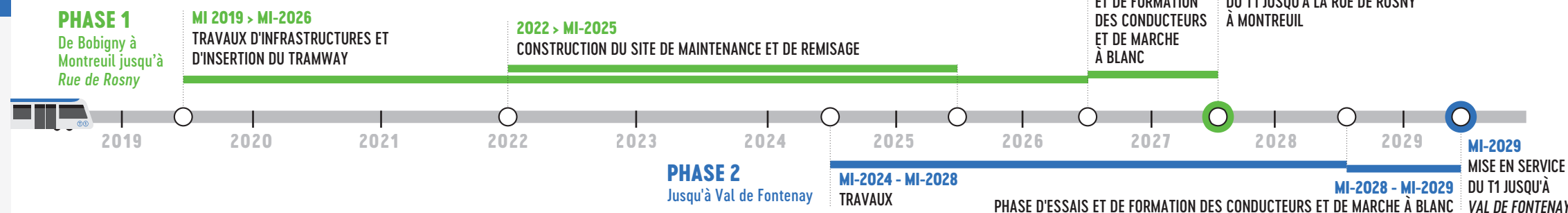
...ET PROCHAINEMENT

# UN PROJET QUI TRANSFORME LE TERRITOIRE

Le prolongement du T1 jusqu'à Val de Fontenay améliorera la mobilité quotidienne en connectant les villes de Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois. Il renforcera la cohésion entre les territoires et contribuera au développement économique du nord-est parisien.



## LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

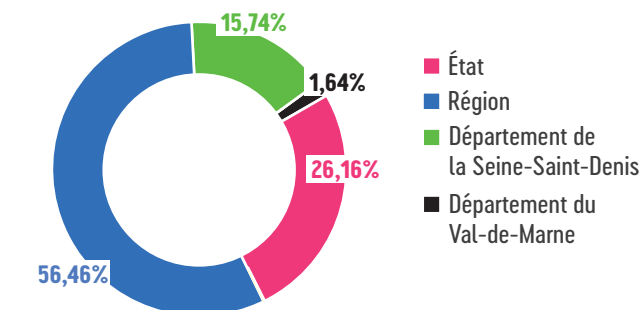


# COÛT ET FINANCEMENT

**237,4** les travaux sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Seine-Saint-Denis **ME\* HT**

**248** les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la RATP **ME\* HT**

Le coût total du projet est estimé à 485,4 millions d'euros\* hors taxes. \*aux conditions économiques de janvier 2011.



# LES ACTEURS DU PROJET

## LA CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le Département de la Seine-Saint-Denis assure la coordination générale du projet et réalise les aménagements de voirie et des espaces publics permettant l'insertion urbaine du futur tramway.

La RATP est en charge des aménagements de transport (réalisation de la plateforme, création et rénovation des stations, locaux techniques), de la construction du site de maintenance et de remisage et de certains aménagements urbains.

Pour une meilleure coordination, le Département du Val-de-Marne a délégué la maîtrise d'ouvrage des travaux à Fontenay-sous-Bois au Département de la Seine-Saint-Denis.

## LES PARTENAIRES ET FINANCEURS

Dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER), L'État et la Région Île-de-France s'engagent à développer les transports collectifs en Île-de-France. Le CPER vient renforcer la politique d'aménagement au service de l'égalité des territoires. Ils sont les principaux financeurs du projet.

Les Départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont également co-financeurs.

Île-de-France Mobilités est l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France. À ce titre, elle veille au respect du programme, du calendrier et des coûts du projet. Elle finance à 100 % le matériel roulant et le coût d'exploitation du tramway.

t1bobigny-valdefontenay.fr

Suivez-nous sur notre Facebook

